

n° 14
Décembre
2 0 1 4

BOURGESPLUS Magazine

Le magazine de la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr

dossier : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UN ENJEU MAJEUR POUR NOS ENTREPRISES ET POUR L'EMPLOI

BOURGES
PLUS

Parc des Danjons

Enseignement
IMEP : formations
pour tous

Economie
Pose de la première pierre
de l'Hôtel d'Entreprises

Environnement
Saint-Doulchard :
déchèterie en travaux



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Rendez-vous sur
www.bourgesplus.fr



BOURGES

Jusqu'au 31 JANVIER
EXPOSITION TYPO TOP
Bibliothèque des 4 Piliers

ANNOIX

Plus d'infos : mairie 02 48 59 50 00
www.annox.fr

ARÇAY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 77
http://mairiearçay.free.fr

BERRY-BOUY

Plus d'infos : mairie 02 48 26 82 23

BOURGES

Plus d'infos : mairie 02 48 57 80 00
www.ville-bourges.fr

Jusqu'au 31 décembre
TRESORS DE LA MARQUETERIE
Musée des Arts Décoratifs

Jusqu'au 1^{er} février
LE DON DES MEILLEURS
Musée des Meilleurs Ouvriers de France

Du 12 décembre au 9 février
PHOTOGRAPHES DE NATURE
Muséum d'histoire naturelle



© Fabien Michénet

LA CHAPELLE SAINT-URSN

Plus d'infos : mairie 02 48 23 21 00
www.lachapelle-saint-ursin.fr

Vendredi 9 janvier
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES
Salle G. Barreau

Samedi 10 janvier
GALETTES DES ROIS
• Karaté Chapellois, salle des fêtes
• ALLC yoga, centre socio
• Pétanque chapelloise, salle G. Barreau

Ven 16 et sam 17 janvier
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES JARDINIERS CHAPELLOIS
Salle G. Barreau

Samedi 17 janvier
JEUX DE CONSOLES
Maison de l'enfance, salle des fêtes

Jedi 22 janvier
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES BLÉS D'OR
Salle des fêtes

Vendredi 23 janvier

RIFLES
Comité des fêtes, salle des fêtes

Samedi 24 janvier
SAINT-VINCENT
Par Propachape, salle des fêtes

Samedi 31 janvier
GALETTE DES ROIS DU TENNIS
Salle des fêtes

Samedi 7 février
CONCERT ANACROUSE
Salle des fêtes

Samedi 7 février
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UNC UNC-AFN
Salle G. Barreau

Samedi 14 février
THÉÂTRE COMITÉ DES FÊTES
Salle des fêtes

Samedi 14 février
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Grenouille chapelloise
Centre socio

Samedi 21 février
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Vélos humoristiques
Salle G. Barreau

Samedi 21 février
DÎNER DANSANT
Informatique chapelloise, salle des fêtes

LE SUBDRAY

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 04
www.le-subdray.fr

Dimanche 18 janvier
RANDONNÉE PÉDESTRE
Entente des Marcheurs de Trouy

Samedi 7 février
SPECTACLE CHORALES
Association du Personnel Communal, La Grange

LISSAY-LOCHY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 73

MARMAGNE

Plus d'infos : mairie 02 48 26 84 01
www.marmagne.fr

Du 30 janvier au 1^{er} février
FÊTE DE LA SAINT-VINCENT
Salle des fêtes

Du 5 février au 26 mars
EXPOSITION GUERRE DE 14-18
Bibliothèque

Samedi 14 février, 20h
DÎNER-CONCERT DE LA GEARBAUDE
Salle des fêtes

Samedi 28 février, 20h30
SOIRÉE THÉÂTRE SCHERZO
"Tromper, n'est pas jouer" de P. Cargill, par Les Coulisses du rire, à la salle des fêtes

MORTHOMIERS

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 24
www.morthomiers.fr

Sam 7 et dim 8 février
TOURNOI DE PING PONG
Association ATTM

PLAIMPIED-GIVAUDINS

Plus d'infos : mairie 02 48 50 88 60
www.plaimpied-givaudins.fr

Sam 3 et dim 4 janvier
40 ANS DES TORTUES
Salle des fêtes

Samedi 24 janvier
SAINT-BLAISE
Salle des fêtes

Sam 21 et dim 22 février
PUCES DES COUTURIÈRES
Atelier aux 1000 facettes, salle polyvalente

SAINT-DOULCHARD

Plus d'infos : mairie 02 48 23 52 52
www.mairie-saintdoulchard.fr

Mercredi 31 décembre
SOIRÉES DE LA ST-SYLVESTRE
• Comité des Fêtes, Centre de Loisirs
• Centre Franco Portugais, Centre Socio Culturel

Judis 15 janvier et 19 février
BELOTE
Amicale des retraités Michelin, Centre de Loisirs

Du sam 17 au dim 25 janvier
EXPO DES TÊTES DE L'ART
Domaine de Varye

Samedi 24 janvier
DÎNER DANSANT
Association La Salamandre Dolchardienne, Centre Socio Culturel

Samedi 24 janvier
SOIRÉE JAZZ
Association Saint-Doulchard Autrement, Centre de Loisirs

Ven 30 et sam 31 janvier
RIFLES
Association Scherzo, Centre Socio Culturel

Samedi 31 janvier
CAFÉ ARTISTIQUE
Association Phideas, Domaine de Varye

Dimanche 1^{er} février
RIFLES
Association ASLD, Centre Socio Culturel

Jedi 5 février
THÉ DANSANT
CCAS, Centre Socio Culturel

Samedi 7 février
RIFLES
Comité des Fêtes, Centre Socio Culturel

Du sam 7 au dim 15 février

EXPOSITION
En partenariat avec le collège L. Armand, Domaine de Varye

Samedi 14 février
BANQUET
Amicale des retraités Michelin, Centre de Loisirs

SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Plus d'infos : mairie 02 48 30 84 18
www.saintgermaindupuy.fr

Mardi 23 décembre
SPECTACLE DE MARIONNETES
Bibliothèque, pour enfants de 5 à 11 ans et familles

Samedi 31 janvier
RENDEZ-VOUS... CONTES, HISTOIRES ET COMPTINES
Pour les bébés lecteurs

Mercredi 18 février
RENDEZ-VOUS CONTES AVEC JEANNE FERRON
15h : "Le mouton à réaction" pour enfants dès 6 ans
19h : "Du riffi dans les labours" pour adultes

SAINT-JUST

Plus d'infos : mairie 02 48 25 62 11

SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS
Plus d'infos : mairie 02 48 69 35 74

Samedi 10 janvier
CONCOURS DE BELOTE
Foyer Rural

Dimanche 1^{er} février
SAINT-BLAISE
Foyer Rural et la Mairie

TROUY

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18
www.villedetrouy.fr

Toutes les manifestations ont lieu à l'espace J-Marie Truchot

Mercredi 31 décembre
RÉVEILLON DANSANT
Trouy Temps Libre,

Dimanche 4 janvier
THÉ DANSANT
Comité des Fêtes de Trouy

Dimanche 11 janvier
THÉ DANSANT
Cyclo Club de Trouy

Dimanche 18 janvier
REPAS ET THÉ DANSANT
FNACA

Vendredi 30 janvier
SOIRÉE CABARET
Municipalité

Dimanche 1^{er} février
THÉ DANSANT
UNC AFN

Samedi 7 février
SOIRÉE ANNÉES 80
Comité du Personnel communal

Dimanche 8 février
THÉ DANSANT
Espoir Trucidien

Samedi 14 février
DÎNER DANSANT
Comité des Fêtes de Trouy

Dimanche 15 février
TOURNOI YU-GHI-OH
Organisé par Y.D.A.

VORLY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 32 20

VŒUX DU MAIRE

- LA CHAPELLE ST-URSN Jeudi 8 janvier
Salle des fêtes
- LE SUBDRAY Vendredi 9 janvier
La Grange
- LISSAY-LOCHY Samedi 10 janvier
+ spectacle - Salle des fêtes
- MARMAGNE Dimanche 11 janvier, 11h
Salle des fêtes
- MORTHOMIERS Vendredi 16 janvier
- TROUY Vendredi 9 janvier
Espace Jean-Marie Truchot





06



07

SOMMAIRE



13



15

02 RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO
Les manifestations à ne pas manquer !

04 C'EST D'ACTU !
News, événements,
actualité des communes...

05 L'AGGLO UTILE

06 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
La rentrée de l'IMEP

07 DOSSIER : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - Un enjeu majeur pour nos entreprises et pour l'emploi

12 ÉCONOMIE
Pose de la première pierre de l'Hôtel d'Entreprises

13 TRAVAUX
Convention de partenariat entre Bourges Plus et GrDF

14 ACCUEIL CLIENTÈLE
Un guichet unique pour les services de l'eau, de l'assainissement et des déchets

15 ENVIRONNEMENT
La déchèterie de Saint-Doulchard en travaux



Édité par la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr

23-31, Boulevard Foch - CS 20321 - 18023 Bourges cedex - Tél. : 02 48 48 58 58
Fax : 02 48 48 58 60 - Directeur de la Publication : Pascal Blanc - Rédacteur en Chef : Pascal Blanc - N° ISSN : 1763-9476 - Dépôt légal : à parution - Conception maquette et réalisation : Kéops Concept - Impression : Touraine Rotos Vincent - Diffusion : La Poste (52 000 exemplaires) / Crédits photos : Bourges Plus, Eric Legouhy

Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.



ÉDITO



Le développement économique est l'une des missions essentielles de Bourges Plus et l'emploi, la première priorité des élus communautaires.

En cette période de fragilité pour nos entreprises et nos habitants, c'est un enjeu fondamental sur lequel nous portons tous nos efforts.

Ainsi, nous œuvrons chaque jour pour améliorer l'attractivité de notre bassin de vie et la qualité de notre accueil. Nous favorisons l'émergence de projets innovants et encourageons l'optimisation des performances pour valoriser les talents de notre territoire. Nous apportons un soutien actif à toutes les communes de notre Agglomération et aux nombreuses initiatives dont elles sont porteuses.

Cette recherche de la compétitivité s'accompagne de l'exigence de construction d'un modèle de développement équilibré, soucieux des habitants et du respect du cadre de vie, dont la finalité est évidemment la création d'emplois.

En 2015, nous continuerons à travailler main dans la main avec nos entreprises et nos partenaires, afin de créer pour les habitants de notre Agglomération un environnement favorable à l'emploi et à la réussite entrepreneuriale.



*Je vous souhaite une belle et heureuse année 2015, synonyme de bonheur, santé et prospérité.
Très chaleureusement.*

Pascal BLANC
Président de Bourges Plus
Maire de Bourges

Toute l'actualité de vos communes



BOURGES

Avaricum : le complexe commercial prend forme

Afin de renforcer l'attractivité du centre-ville, la Ville de Bourges a souhaité la création d'un centre commercial, nommé Avaricum. Moderne et ouvert sur le quartier piétonnier, il va apporter une nouvelle dynamique au commerce, qui s'étendra bien au-delà du territoire berruyer.

LA CHAPELLE-SAINT-URSIN

L'église mise en valeur par un nouvel éclairage

Depuis quelques semaines la mise en lumière de l'église a été modifiée. A un éclairage par puissants projecteurs trop



consommateurs d'énergie a été substitué un mode de mise en valeur beaucoup plus doux de l'édifice qui souligne chaque détail architectural. Le coût de l'opération s'élève à 34 107,60 € HT dont 50% pris en charge par le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher. Seul bémol : l'église est devenue moins visible de loin et notamment de l'autoroute où elle constituait un puissant signal d'approche de notre Agglomération.

LE SUBDRAY

Commémoration du centenaire de la guerre 1914-18



Pour commémorer le centenaire de la guerre 1914-18, fleurissement, spectacles, expositions étaient au rendez-vous du 6 au 11 novembre 2014.

MARMAGNE

Marmagne : ville étoilée

Marmagne fait partie des 216 communes françaises lauréates, en 2014, du label national "Villes et villages étoilés" pour son action contre la pollution lumineuse. Cette distinction récompense notre effort visant à revoir notre éclairage public pour en faire un usage "plus juste" et plus économe. Le Président départemental de l'Association Nationale

pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes a ainsi remis au Maire le diplôme du "Label 1 étoile". Voilà pourquoi, vous trouverez également aux entrées du village un panneau "Villes et villages étoilés".



PLAIMPIED-GIVALDINS

Une œuvre de Dominique Kaepelin à l'abbatiale de Plaimpied

Samedi 20 septembre à 10h, a été inaugurée officiellement la statue de Saint-Martin à l'abbatiale de Plaimpied par M. le Maire, Patrick Barnier, en présence du Père Pissevin, curé de la paroisse. Ce panneau en bois de tilleul est l'œuvre du sculpteur Dominique Kaepelin. Il représente le Saint sur son cheval partageant son manteau pour en offrir la moitié à un déshérité souffrant du froid.



SAINT-DOULCHARD

14^e salon artistique du samedi 29 novembre au dimanche 14 décembre

Cette 14^e édition a célébré une nouvelle fois une expression artistique toujours renouvelée, diversifiée et talentueuse.

Entrée libre - Salles du Château, tous les jours de 14h30 à 18h30.

Renseignements au 02 48 23 59 86.



SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Chantier de la "tourbière pédagogique"

Le maire Maxime Camuzat et les élus du Conseil Municipal ont récemment posé la "première planche" du chantier de la "tourbière pédagogique", situé à proximité de l'étang de la Sablette. Cet aménagement de mise en valeur du patrimoine naturel des zones tourbeuses sera achevé en fin d'année. Conçu par Rémy Chassagne de l'Atelier Passages à partir d'un dossier préparé par l'association Nature 18, les travaux sont réalisés par l'entreprise TPB et l'entreprise DDS.

L'accès au public y compris aux personnes à mobilité réduite, s'effectuera à partir d'un parking aménagé à l'entrée du chemin de la Sablette.

Pour la partie naturelle mise en valeur, outre l'élément central que constituera la mare créée à cette occasion, l'espace sera aménagé pour favoriser la biodiversité et disposera de plusieurs percées visuelles depuis le chemin des marais.

Un observatoire pouvant accueillir des particuliers mais aussi des groupes (d'enfants notamment) permettra de s'attarder sur la flore et la faune fréquentant la mare située au milieu de la tourbière et d'observer l'évolution de ce milieu.

Une passerelle au bout du cheminement de la tourbière assurera la jonction avec l'étang de la Sablette.

BOURGES

AGENDA INSTITUTIONNEL

• Prochains bureaux communautaires :

- Lundi 19 janvier 18 h
- Lundi 26 janvier 18 h
- Mardi 10 mars 18 h

• Prochains conseils communautaires :

- Lundi 16 février 18 h
- Lundi 30 mars 18 h

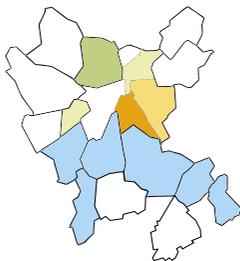
Salle de conférence du Palais d'Auron à Bourges. Entrée libre.



Rendez-vous sur
www.bourgesplus.fr

RELÈVE DES COMPTEURS

- ANNOIX : janvier
- ARÇAY : janvier
- ■ ■ BOURGES
- 1) Asnières-lès-Bourges :
fin février à mi-mars
- 3) Bourges Est :
début novembre à mi-décembre
- 4) Bourges Sud :
fin septembre à début novembre
- LA CHAPELLE SAINT-URSIN :
fin février à mi-mars
- LE SUBDRAY : janvier
- PLAIMPIED-GIVAUDINS : janvier
- SAINT-DOULCHARD :
fin janvier à fin février
- SAINT-JUST : janvier
- TROUY : janvier



POUR MÉMOIRE

- BERRY-BOUY :
fin juin début juillet
- BOURGES
- 2) Bourges Nord et Centre
début juillet à fin septembre
- 5) Bourges Ouest
fin avril à fin juin
- MARMAGNE : début juillet
- MORTHOMIERS : mi-mars
- SAINT-GERMAIN-DU-PUY :
fin mars à mi-avril
- SAINT-MICHEL de VOLANGIS :
mi-avril
- LISSAY-LOCHY et VORLY :
la relève n'est pas assurée par
les services de Bourges Plus
(changement prévu en 2018)

SAINT-MICHEL DE VOLANGIS

Récital de piano



La commune de St-Michel a organisé le dimanche 21 septembre, à 17h, en son église, un concert de piano. Mr Jean-Louis Thomas, compositeur, a interprété ses propres œuvres en hommage

au romantisme. Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre de la journée internationale de la paix, contribuant ainsi à une action éducative, culturelle et musicale, telle que définie par les Nations Unies. Plus de 80 personnes ont assisté à ce concert qui s'est révélé d'une qualité exceptionnelle.

TROUY

Jardin partagé aux Brigamilles

Forté d'une première expérimentation en 2013, la municipalité a décidé de poursuivre l'installation d'un jardin partagé en 2014. Ce lotissement récent était idéalement situé pour accueillir un tel projet. Ainsi au printemps, après un travail de préparation du sol par les services techniques de la ville, six dames volontaires se sont mobilisées pour semer, planter, arroser et entretenir la parcelle d'une centaine de m². Les plants de fleurs et de légumes ont été fournis gracieusement par l'association NTT et des particuliers. Les rendez-vous sur le terrain s'organisent par SMS et toutes ces personnes qui ne se connaissaient pas auparavant éprouvent un réel plaisir à se retrouver pour partager et bichonner le potager. Les pluies d'été ont été bénéfiques à la végétation et la récolte en haricots verts, tomates, courges diverses et sucres du Berry a été abondante.



FORUM

Participation de Bourges Plus au Forum des entrepreneurs

Judi 20 novembre, la CCI du Cher a organisé un forum à destination des futurs créateurs, repreneurs et nouveaux dirigeants d'entreprises. Au programme : ateliers pratiques, retours d'expérience, rendez-vous avec des experts et espaces infos.

Bourges Plus soutient cet événement et a tenu 2 stands en accès libre toute la journée :

- Un stand dédié à la pépinière d'entreprises du Technopôle
- Un stand dédié à Bourges Plus Développement.

Ces deux entités de la Communauté d'agglomération sont des acteurs du soutien à l'économie locale.



Vous avez un projet de création ou de développement d'entreprise ? Contactez :

- Technopôle Lahitolle :
M^{me} Chantal BARTIN au 02 46 47 02 10
- Bourges Plus Développement :
M^{me} Florence THÛNI au 02 48 67 51 24

ATELIER DE PRÉSENTATION

Le "homeshoring", solution innovante de centre d'appels

Bourges Plus a organisé un atelier de présentation du "homeshoring" le 14 novembre 2014 en présence de Pôle Emploi, Eodom, Cap Emploi, Cowork'in, la CCI, Antenne Mobilité Défense...

Le "homeshoring" est une solution innovante de centre d'appels, basée sur l'utilisation d'un réseau de téléconseillers indépendants travaillant depuis leur domicile.

Cette méthode de travail permet de répondre aux problématiques de notre territoire : le travail du conjoint, l'isolement de certaines populations, le handicap ; mais également de soutenir les créateurs d'entreprises.

Inspiré d'un modèle économique ayant fait ses preuves

sur le marché américain, le modèle opérationnel du "homeshoring" permet :

- de recruter sur une très large zone géographique ;
- une flexibilité horaire des télé-agents que ne peut offrir un centre d'appels traditionnel ;
- à des personnes qualifiées, ne pouvant exercer une activité dans l'environnement traditionnel de l'entreprise, de s'intégrer au monde professionnel et d'y apporter leurs compétences ;
- de lutter contre les délocalisations des centres d'appels.

FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP - Technopôle Lahitolle
Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
www.imep-bourgesplus.fr
Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DECHETS

Bourges Plus
4 boulevard de l'Avenir
18000 Bourges
Lundi, mercredi et vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi : de 14h à 18h
Jeudi : 9h à 17h sans interruption
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr

N° Vert 0 800 897 730

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Bourges Plus Développement
Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges
Tél. : 02 48 67 51 20
Fax : 02 48 67 51 21
contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus
Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges
Tél. : 02 48 27 99 99
Lundi au vendredi :
8h à 12h15 - 13h30 à 18h30
Samedi : 9h à 12h15 - 13h45 à 18h
www.agglobus.com

HABITAT

Technopôle Lahitolle
Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges
N° Azur 0 810 200 133
Fax : 02 48 48 58 61
habitat@agglo-bourgesplus.fr



Les journées portes ouvertes de l'IMEP ont été l'occasion, pour le grand public, de découvrir les enseignements, formations et nouveautés, proposés au Technopôle Lahitolle*.



Il est bien loin le temps des cours municipaux... Depuis sa mise en place en 1982, l'Institut communal d'Éducation Permanente (IMEP) n'a en effet, eu de cesse de se transformer, au rythme de l'enseignement supérieur et des besoins du public.

Mais si la forme a évolué, la mission de l'établissement demeure inchangée, celle de proposer des cours contribuant au développement des compétences professionnelles ou/et à l'enrichissement personnel. Labellisé "Espaces Libres Savoirs" par la Région Centre, l'IMEP informe sur l'offre de formation de la Région Centre et propose également des stages pour l'obtention de titres ou diplômes d'Etat, des certifications, des préparations aux concours administratifs ou encore des remises à niveau en savoirs de base (français, maths).

Les nouveautés de la rentrée

En cette rentrée 2014-2015, l'IMEP dispose d'un nouveau site internet (www.imep-bourgesplus.com), facile d'accès, régulièrement enrichi et actualisé, à destination des usagers

et/ou des personnes désireuses de s'informer sur la structure. Cette année, **l'enseignement en autonomie et à la carte est renforcé avec le centre multimédia** (40 places en audio/vidéo, 20 places en audio) pour des méthodes d'apprentissage en anglais, espagnol, allemand et italien, et **avec l'atelier bureautique**, lieu de partage et d'échange sur la culture numérique (suites Microsoft, Open Office, techniques du Web, etc).

La Formation Ouverte et À Distance (FOAD), le "e.learning", font également partie des axes forts de l'IMEP, pour une formation quasi "à domicile", basée sur l'interaction entre le formateur et les stagiaires. Enfin, et c'est l'une des grandes réussites de l'établissement, l'IMEP poursuit le **programme Grundtvig**, visant



> Cours de calligraphie chinoise

L'IMEP : offre de formations pour tous

ENSEIGNEMENT



Améliorer la qualité et renforcer la dimension européenne de l'éducation des adultes

à améliorer la qualité et à renforcer la dimension européenne de l'éducation des adultes, via diverses activités de coopération. Après un deuxième projet finalisé en juin 2014, à Saint-Jacques de Compostelle, un troisième partenariat européen est prévu en 2015.

* Depuis le 1^{er} janvier 2012, la compétence Enseignement supérieur a été transférée à la Communauté d'agglomération Bourges Plus avec, la gestion en régie directe de l'IMEP, l'octroi d'aides à la participation dans le cadre du fonctionnement de la Faculté de droit, la mise à disposition des locaux de l'École Nationale Supérieure d'Art et la mise en place d'initiatives de promotion de l'Enseignement supérieur, d'aides et de soutiens divers complémentaires.

INFOS PRATIQUES

IMEP
Bourges Technopôle - Salle d'armes,
boulevard Lahitolle à Bourges
Tél. : 02 48 67 58 00
www.imep-bourgesplus.fr

Les dates clés

1982

Mise en place de l'IMEP

2009

Déménagement au
Technopôle Lahitolle

2012

Intégration à la Communauté
d'agglomération Bourges Plus



CHIFFRES CLÉS

50 professionnels
(40 formateurs, 9 agents administratifs,
1 bibliothécaire)

121 postes informatiques

2 labos de langues

1 labo mobile

3 salles informatiques

13 salles de cours

1 bibliothèque
partagée en réseau avec les bibliothèques
municipales de Bourges et la bibliothèque
universitaire de Droit, d'Economie et de
Gestion d'Orléans

3 000 inscriptions
enregistrées avec plus de 1 000
inscrits dans le département Langues
(source 2013)



› L'entreprise Malus Formation installée au Parc de l'Echangeur à Bourges

dossier

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique, un enjeu pour l'emploi

Le développement économique, l'essor de son territoire, la bonne santé des entreprises font partie des priorités de la Communauté d'agglomération Bourges Plus.

Depuis sa création en 1990, la Communauté d'agglomération Bourges Plus connaît une évolution remarquable de sa situation économique et de son territoire. Accueillir les porteurs de projets, développer et faciliter les liens avec le monde de l'entreprise, créer les outils et les

structures pour accompagner les créateurs de PME-PMI, TPE... tels sont les missions et les objectifs de la Communauté d'agglomération et de Bourges Plus développement. Focus sur la situation économique de l'Agglo, les grands projets de Bourges Plus et son action économique au service du territoire.

dossier

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique, un enjeu pour l'emploi

La situation économique de Bourges Plus

INTERVIEW

Pascal BLANC

Président de la Communauté d'agglomération



➤ Bourges Plus Magazine : Quelle est votre vision du marché de l'emploi, sur le territoire de l'Agglo ?

Pascal BLANC : "La situation économique de l'Agglomération a connu d'importantes évolutions sur le plan de l'emploi. Ainsi, est-on passé de 49 849 emplois en 1990, à 52 100

emplois en 2010. Cette croissance varie bien sûr, selon les secteurs d'activités, car en vingt ans, l'industrie a connu une chute sensible de ses effectifs, avec la disparition de six mille emplois, alors que le tertiaire (santé, transports, commerce, enseignement, services...) en a gagné plus de huit mille, sur le périmètre actuel de Bourges Plus.

A ce titre, Bourges Plus s'est employée et s'emploie à créer un environnement favorable au marché du travail, notamment avec la mise en place de zones d'activités dédiées. A ce jour, huit parcs fonctionnent sur l'Agglo, avec un total de **475 entreprises implantées (dont 436 à Bourges)**, représentant un total d'environ **8 100 salariés**. Le 31 décembre 2010, l'Agglo comptait 7377 établissements actifs sur son territoire, soit 30% des établissements du département du Cher, et près de 4% de ceux de la Région Centre. Sur ces 7 377 entreprises, on observe une forte densité

d'établissements liés aux services (45%), aux commerces (20%) et aux administrations publiques (17%), au détriment de l'agriculture (4%) ou de la construction (8%).

Avec une augmentation du taux de chômage de 3,5 % au cours de ces douze derniers mois et une stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi au dernier trimestre, la Communauté d'agglomération se positionne favorablement par rapport à la Région Centre (+ 5% d'augmentation du taux de chômage), juste derrière le département du Cher (+ 2,3% d'augmentation du taux de chômage)."



...Bourges Plus s'est employée et s'emploie à créer un environnement favorable au marché du travail, notamment avec la mise en place de zones d'activités dédiées."



Les 8 parcs d'activités de l'Agglo

PÉRIMÈTRE AÉROPORT, BEAULIEU, VARENNES, VOIE ROMAINE, ECHANGEUR	121 entreprises	± 3 361 salariés	PROSPECTIVE	75 entreprises	± 1 770 salariés
COMITEC	50 entreprises	± 200 salariés	CÉSAR (LE SUBDRAY)	18 entreprises	± 450 salariés
ESPRIT	107 entreprises	± 680 salariés	BOIS DE GIVRAY (TROUY)	9 entreprises	± 20 salariés
DANJONS	83 entreprises	± 1 550 salariés	LE PORCHE (PLAIMPIED-GIVAUDINS)	12 entreprises	± 70 salariés



› Le parc Beaulieu

Les grands projets de Bourges Plus



> Les parcs de la Voie Romaine et de l'Echangeur

Dans le cadre de sa compétence Développement économique et emploi, la Communauté d'agglomération lance une campagne de projets sur les parcs d'activités de la Voie romaine et du Moutet. Focus.

> LE GRAND MOUTET

Développer de nouvelles offres foncières et immobilières attractives, voilà l'objectif du projet du Grand Moutet. Ainsi, sur 33,6 hectares entièrement aménagés, les entreprises (PME-PMI, TPE...) trouveront **un site de qualité, adapté, et proche des parcs d'activités existants** (lire p.8), permettant une interaction et une complémentarité renforcées avec ces derniers.

Par ailleurs, le site du Grand Moutet est situé dans une zone géographique idéale pour l'insertion dans le tissu économique local, en particulier grâce à sa grande accessibilité (A 71, RN 151, 142, RD 400), sa façade attractive depuis les infrastructures routières, et ses importantes surfaces aménageables. La création et l'aménagement du parc sont programmés sur une période de six ans, **jusqu'en 2020***. **Les travaux, d'un montant global de 11 133 995 € HT**, seront entièrement financés par Bourges Plus.

* La mise en œuvre du parc d'activités du Grand Moutet a été actée par le Conseil communautaire, en avril dernier.

11 133 995 €

C'est le coût global des travaux, H.T., pour la création et l'aménagement du parc "Le Grand Moutet", entièrement financés par Bourges Plus.

> LA LOGISTIQUE INTERMARCHÉ

Le groupe Intermarché va transférer son site logistique de Levet sur le parc d'activités de la Voie romaine, à Bourges. Ce projet comprend un entrepôt d'environ 68 000 m², sur un terrain de 22,7 hectares.

La construction du site logistique se décomposera en deux tranches, la première de 44 000 m², la seconde de 24 000 m².

250

C'est le nombre de postes en contrats à durée indéterminée que va créer cette implantation

Cette implantation s'accompagnera de la création de **250 postes en contrats à durée indéterminée**, sur un effectif total prévu de 450 (dont 200 postes de Levet). L'activité devrait démarrer **au cours du premier trimestre 2016**.



> LES CARTES GOODMAN ET CARREFOUR

Le Groupe Goodman* a choisi le parc d'activités du Grand Moutet, pour l'implantation d'une base logistique Carrefour. La construction du site se fera en deux temps : une première base ferme portant sur **la construction d'un bâtiment de 60 000 m²**, décomposé en 10 cellules de stockage de 6 000 m², avec une emprise foncière d'environ 17,4 hectares ; une seconde phase conditionnelle portant sur **la construction d'une cellule supplémentaire de 6 000 m²** destinée aux produits frais, puis de deux cellules pour les produits secs, sur

une surface totale de 12 000 m², l'ensemble s'étendant sur 4,28 hectares. La première phase du projet inclut la création de **250 à 300 emplois** (hors intérim), avec augmentation potentielle des personnels, au cours de l'extension du site et du développement de l'activité. L'investissement total de Goodman et Carrefour est fixé à environ 35 millions d'€, pour un **démarrage d'activité programmé à la fin 2015**.

* Goodman est l'un des leaders mondiaux du développement et de la gestion des plateformes logistiques et des parcs d'affaires.

35 000 000 €

C'est le coût de l'investissement total de Goodman et Carrefour.

L'action économique au service du territoire

La Communauté d'agglomération Bourges Plus dispose d'un ensemble de moyens et d'aides pour les entreprises et porteurs de projets. **Objectif : réussir la "bataille" de l'emploi, sur le territoire de l'Agglo.**

L'emploi représente l'un des enjeux prioritaires de la Communauté d'agglomération. Aussi, depuis sa création, dans le cadre de sa compétence Développement économique, Bourges Plus développe une politique d'aides et de soutiens aux créateurs et dirigeants d'entreprises, politique basée sur l'attractivité du territoire, la création de conditions optimales d'accueil, et le choix de l'innovation en matière technologique, scientifique et industrielle.

> AU PLUS PRÈS DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

En 2013, Bourges Plus a rendu visite à plus de 300 entreprises différentes, implantées sur son territoire. Le but de ces "immersions" est d'être au plus près du tissu économique local et de mieux connaître les acteurs de l'entreprise, pour un meilleur accompagnement et des aides aux projets. En lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher, la Communauté d'agglomération incite également, à la création de clubs de chefs d'entreprises, au sein de ses parcs d'activités, pour un suivi adapté et réactif des projets et problématiques des entreprises.

Cette animation territoriale permet de développer l'accompagnement des projets, d'aider à la création de sociétés... et de susciter un "patriotisme économique local", source d'émulations collectives et individuelles.



> Promotion du territoire de Bourges Plus dans les gares parisiennes

> SE FAIRE CONNAÎTRE

La démarche marketing et commerciale engagée en 2012, tend à (mieux) faire connaître au niveau régional, national et international, le territoire de l'Agglo, ses atouts, ses compétences, ses ambitions et son potentiel économique. Cette ouverture sur le "monde extérieur" s'appuie sur une relecture du site Internet www.bourgesplus.fr, la diffusion de plaquettes d'information, d'une vidéo et d'une campagne d'affichage, dans les gares parisiennes. Bourges Plus a également multiplié, en 2013, les parti-

cipations à des manifestations collectives et salons professionnels.

Ce marketing territorial a trois objectifs : la prospection de terrain sur des thématiques et filières, dans le cadre de la nouvelle stratégie économique de Bourges Plus ; la mise en œuvre d'une politique de marketing territorial, en lien avec la CCI du Cher et l'Agence de Développement du Tourisme et des Territoires du Cher (AD2T) et la mise en place des "Ambassadeurs" du territoire.



> Commerces de proximité à la Chancellerie



...Bourges Plus développe une politique d'aides et de soutiens aux créateurs et dirigeants d'entreprises...

> UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Bourges Plus accompagne les acteurs de l'entreprise, sur plusieurs thématiques : l'assistance et la mise en relation avec des centres de compétences, financeurs et experts ; l'aide à la détermination de solutions foncières et/ou immobilières ; le soutien lors de l'installation sur des terrains ou dans des bâtiments de Bourges Plus ; le versement de subventions liées à la création et/ou la pérennité d'emplois, l'innovation et la recherche.

Cette politique d'accompagnement sur mesure, affirme l'implication de l'Agglo, dans la création et le soutien (logistique et financier) des entreprises. Elle permet aussi de mener une réflexion sur les filières économiques à animer, soutenir et développer, à court et moyen termes.



À SAVOIR

De 2007 à 2013, la Communauté d'agglomération a instruit et traité 38 dossiers de subventions, ce qui représente **1,233 millions accordés**, tous secteurs et entreprises confondus.

Chaque année, entre 40 et 100 dossiers fonciers/immobiliers sont traités par Bourges Plus.

En 2013, **5 projets de recherche** ont été suivis par le Technopôle (BATIRSUR, DISPATCHMO, LILOVEM, MICROROB, EMONITORAGE2).



> Olivier Monin, PDG

L'entreprise MONIN continue de miser sur Bourges !

La société vient d'acquérir une parcelle de 13 hectares à l'entrée de Bourges afin de doubler ses capacités. Il s'agit de la dernière parcelle libre du parc de la Voie Romaine géré par Bourges Plus.

Située le long de l'autoroute A 71 Clermont-Paris, où elle avait déjà transféré son stock en 1997, l'usine devrait être opérationnelle début 2016. La production passera de 13 à 25 millions de litres par an. En 2013, les sirops Monin et Guyot ont enregistré 150 millions d'euros de ventes dans 145 pays. Soit une croissance supérieure à 10% par rapport à 2012.

> UN SOUTIEN FINANCIER RÉFLÉCHI

Bourges Plus propose des aides financières aux projets d'entreprises, dans les domaines de l'immobilier, de l'emploi, de l'innovation, de la Recherche & Développement. Pour optimiser la démarche, la Communauté d'agglomération étudie la mise en place d'une aide nouvelle à la création d'entreprises, et d'un soutien au dispositif local de financement participatif, pour certaines filières*. Par ailleurs, Bourges Plus va réviser sa grille d'aides financières, à l'occasion de la modification des règlements européens.

* La finance participative (crowdfunding = financement par la foule) permet aux particuliers de soutenir tout type de projet de son choix, concernant des entreprises en création ou menant des programmes en matière d'innovation.

> OBJECTIF... FUTUR

Avec le Technopôle, ses filières du "bâti de demain" et "prévention des risques", ses entreprises innovantes, ses programmes de recherches, le Centre d'affaires (en 2013) et sa douzaine d'entreprises hébergées... **Bourges Plus s'inscrit pleinement dans une perspective de formation, de recherche et compétences.**

Cette démarche sera confirmée avec la création, en 2015, de l'Hôtel d'entreprises sur le parc Lahitolle (lire p. 12), notamment avec l'accueil d'entreprises du tertiaire, de technologie avancée et de la plateforme de formation habitat.

> LES BONS PLANS DES PARCS

Huit parcs d'activités accueillent actuellement sur l'Agglo, 475 entreprises, soit 8 100 salariés (lire p. 8). Au cours des années, ces sites ont évolué en fonction des besoins des entreprises et de la Communauté d'agglomération (requalification des parcs de la Prospective, du Bois de Givray, du Porche, ouverture à la commercialisation des bâtiments Bourges Plus à la Chancellerie et au Comitec, création du parc de la Voie romaine en 2012, vidéo-protection à Prospective, Esprit 1 et Comitec en 2013...).

Aujourd'hui, le programme de développement des parcs se poursuit, comme à la ZAC de Lahitolle, vitrine du savoir-faire économique de l'Agglomération, ou via le financement du restaurant et de la résidence universitaires... sans oublier le projet du "Grand Moutet" et ses 33,6 hectares, dont la finalisation est prévue en 2020 (lire p. 9).

> UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE GLOBALE

Bourges Plus va lancer une nouvelle stratégie de développement économique globale et coordonnée, afin de valoriser les entreprises, partenaires et projets du territoire. Ce plan d'action doit conforter le développement des parcs, via une stratégie économique foncière repensée et affinée, en fonction du type d'activité hébergée.

Cette "politique" innovante tend à créer une synergie collective, avec la mobilisation de l'ensemble des acteurs et partenaires du monde de l'entreprise.



Bourges Plus s'inscrit pleinement dans une perspective de formation, de recherche et compétences.



> La Résidence Universitaire Marie-Curie



> La ZAC Lahitolle



> Le Restaurant Universitaire de Bourges (RUB)

8 parcs d'activités

475 entreprises

8 100 salariés



L'Hôtel d'entreprises... sort de terre

ÉCONOMIE

Le 14 octobre, Pascal Blanc, Président de la Communauté d'agglomération Bourges Plus, posait la première pierre de l'Hôtel d'entreprises du Technopôle Lahitolle.



Pas de doute ! L'Hôtel d'entreprises est LA nouvelle pièce maîtresse du Technopôle Lahitolle... Le site, dont la fin de construction est prévue en mai 2015, présentera une structure d'hébergement d'entreprises du tertiaire et de technologie avancée, avec mise à disposition de locaux et services annexes. Le bâtiment d'une surface utile de 1 300 m², pourra intégrer **six ateliers ou zones de stockage** d'environ 180 m² chacun (espaces de production, lignes de montage...). Le bâtiment sera à "hautes performances thermiques" et écologiques, afin de permettre une **évolution vers un bâtiment passif** (réduction maximale des coûts d'exploitation). Côté architectural, les formes seront simples, les volumes clairement identifiables, dans un style épuré pour unifier l'ensemble.

Un tremplin pour les entreprises

Véritable tremplin pour les entreprises désireuses de s'implanter sur le territoire de l'Agglomération, l'Hôtel d'entreprises proposera une **location souple**, basée sur des baux de 3/6/9 ans, modulable en surface, en fonction des besoins et de l'évolution de l'activité. Des services communs (accueil, secrétariat, salles de réunions...) réduiront également la part d'investissements et les frais de fonctionnement. L'implantation de l'Hôtel d'entreprises au Technopôle permettra également de **créer et développer** des "passerelles" techniques, technologiques et professionnelles du savoir ainsi que des projets collaboratifs avec les structures présentes in situ (laboratoires, entreprises de technologie avancée, établissements d'enseignement supérieur). Enfin, la localisation du site en plein cœur de Bourges avec les **services**

associés (moyens de transports, restauration, proximité de l'habitat) sera aussi un avantage clé pour les PME-PMI et TPE candidates. Dans le cadre de certaines prestations, l'Hôtel d'entreprises, la pépinière du Centre d'affaires et le Centre d'affaires fonctionneront en **services mutualisés** (accueil, secrétariat, accompagnement des entreprises...).

Une vocation pédagogique

A noter, la plateforme de formation habitat, avec ses 200 m² réservés dans l'Hôtel des entreprises, aura une vocation pédagogique auprès du grand public et proposera aux étudiants et professionnels des programmes destinés à **développer des formations** initiales et continues sur la réhabilitation et les constructions répondant aux nouvelles réglementations. Le rendez-vous est pris pour début juin...



Un avantage clé pour les entreprises qui y seront logées.



3 000 000 € HT

C'est le coût total de l'opération, avec une partie travaux d'un montant de 2 544 000 € HT. Le financement global est assuré à hauteur de 1 050 000 € chacun par le Fonds européen de développement économique et le Conseil régional du Centre, avec une participation de 900 000 € de Bourges Plus.

La mutation du site Lahitolle

1990

Fin de l'activité industrie d'armement

2008

Reconversion de la Salle d'armes en Institut de formation et Faculté de droit

2012

Création du Centre d'affaires

2013

Création de la ZAC Lahitolle

2014

Inauguration de la nouvelle résidence et du restaurant universitaires

2014-2015

Construction de l'Hôtel d'entreprises



› Pose de la première pierre par Pascal Blanc, Président de Bourges Plus, Maire de Bourges (à droite sur la photo), en compagnie de Marie-Christine Dohhélar, Préfète du Cher (au centre), et de François Bonneau, Président de la Région Centre (à gauche).

PARTENARIAT

Convention entre Bourges Plus et GrDF

La prévention des risques et la coordination des travaux sont au cœur de l'engagement réciproque de Bourges Plus et GrDF formalisé le 5 novembre dernier.

Le projet de convention de partenariat signé le 5 novembre par Pascal Blanc, Président de Bourges Plus et Sandra Lagumina, Directeur Général de GrDF comporte deux volets fondamentaux : **la prévention des risques et la coordination des travaux.**

Pour exemple...

Des canalisations d'eau potable doivent être renouvelées boulevard Joffre à Bourges premier semestre 2015. Habituellement les investigations complémentaires (repérages précis des réseaux des autres concessionnaires) sont à la charge de Bourges Plus. Ces investigations chronophages ont un coût non négligeable.

Première collaboration issue de la convention, GrDF procédera en amont des travaux de Bourges Plus au repérage de son réseau. En contrepartie, toutes les données collectées par Bourges Plus lors de ce chantier seront communiquées à GrDF.

Au final... **gain de temps, maîtrise des coûts et capitalisation des informations.** Cette coopération pourra se prolonger par :

- la **réalisation de travaux** avec des phases communes dans le but de partager des coûts.
- la **réalisation d'opérations préalables** qui faciliteront le déroulement des travaux.

Dans le cadre de travaux urgents, GrDF tiendra à disposition de Bourges Plus un numéro d'appel joignable 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

En complément, dans le cas de difficultés à repérer les ouvrages gaz ou de doute sur l'appréciation

d'une situation, Bourges Plus pourra solliciter l'aide et l'expertise de GrDF en sollicitant l'appui terrain du Chef d'Exploitation GrDF.



Coordonner les interventions sur le domaine public



LE VOLET "PRÉVENTION"

- > Le **respect des procédures** DT-DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux).
- > Une **transparence** et un **partage** des informations concernant les éventuels dommages occasionnés (système d'alerte, analyse commune des incidents, retour d'expérience...).
- > L'organisation de **réunions de sensibilisation** animées par GrDF et à destination du personnel de Bourges Plus autour de la prévention des risques.
- > L'organisation de **chantiers écoles** pour développer des actions de terrain.
- > L'organisation de **contrôles inopinés** sur les chantiers.

LE VOLET "COORDINATION DE TRAVAUX"

- > Bourges Plus et GrDF coordonneront leurs interventions sur le domaine public dans le souci de garantir la sécurité lors de travaux à proximité des réseaux et de réduire la gêne occasionnée aux riverains.



> L'enchevêtrement des réseaux peut rendre un chantier délicat (ici avenue de Peterborough à Bourges).

TRAVAUX EAU POTABLE

BOURGES

- Pose de conduite neuve boulevard Joffre côté impair entre la rue Colette et la rue Gabriel Nigond
- Reprise de branchements boulevard Joffre côté pair sur conduite existante sur trottoir
- Pose de conduite neuve entre la rue Gabriel Nigond et le bd de la Liberté
- Reprise des branchements côtés pair et impair sur celle-ci.
- Rénovation des branchements côté pair entre le boulevard de la Liberté et la rue de Beaumont, sur conduite existante sur trottoir.



TROLY

- Rénovation des réseaux d'eau potable et des branchements particuliers associés dans la rue du Mai

TRAVAUX EAUX USÉES

BOURGES

- Vers le 15 février changement du collecteur de la rue Branly entre le musée Estève et le n° 22, (avec intervention du service archéologie)
- Fin mars reprise du collecteur de la rue M. Rollinat
- Avril-mai changement des collecteurs des rues M. Ravel et P. de Coubertin.

Un guichet unique pour un service amélioré

OÙ VOUS REÇOIT-ON ?

La Communauté d'agglomération Bourges Plus a mis en place un guichet unique pour les services d'eau, d'assainissement et des déchets. Petit rappel de fonctionnement.



> Le Président entouré d'une partie de l'équipe en charge de l'accueil des clients-usagers.

Trois services en un seul et même lieu... avec, au final, un accueil mutualisé et optimisé pour **satisfaire au mieux** le client-usager.

Depuis février, Bourges Plus a centralisé les secteurs eau, assainissement et déchets, en **un service clientèle unique**. Cette nouvelle organisation vise à mieux répondre à la demande du public, avec une meilleure maîtrise des délais de réponse et un traitement homogène et simultané des demandes de l'eau, de l'assainissement et des déchets.

Des coordonnées uniques

Désormais, les usagers peuvent composer un numéro de téléphone unique et gratuit (0 800 897 730) et/ou écrire à une adresse électronique (service.clientele@agglo-bourgesplus.fr),

les courriers papiers devant être envoyés au boulevard de l'Avenir pour un traitement accéléré.

Un nouveau lieu d'accueil

L'accueil aménagé sur 50 m² au rez-de-chaussée*, dispose d'un espace "attente", de deux guichets pour limiter l'attente et deux bureaux pour les entretiens individuels et personnalisés. Sept chargées de clientèle, spécialement formées pour répondre à toutes les demandes concernant l'eau, l'assainissement et les déchets, **informent et aident** le visiteur dans ses démarches. Toutes les requêtes sont possibles : souscrire ou résilier un contrat, demander une intervention technique, prendre un rendez-vous pour la relève ou le changement de compteur, s'informer sur l'assainissement collectif

Sept chargées de clientèle, spécialement formées pour répondre à toutes les demandes concernant l'eau, l'assainissement et les déchets, informent le visiteur...



ou non collectif, sur ses factures, établir un prélèvement ou une mensualisation, demander un conteneur pour les ordures ménagères... On peut aussi retrouver les horaires des déchèteries, les jours de collecte des déchets ménagers ou de ramassage des encombrants, ou bien y retirer des plaquettes d'informations ou les sacs pour les emballages et les ordures ménagères résiduelles...

* Accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite



INFOS PRATIQUES

Service clientèle eau-assainissement-déchets

4, boulevard de l'Avenir, CS 40234, 18022 Bourges cedex

Ouvert lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mardi de 14h à 18h, jeudi de 9h à 17h (sans interruption)

service.clientele@agglo-bourgesplus.fr

0800 897 730
NUMERO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe

470 appels téléphoniques

40 mails

87 courriers

70 visites d'usagers

Chiffres moyens, par semaine, depuis la mise en place du service clientèle



Dans le cadre de sa compétence "Collecte et traitement des déchets", la Communauté d'agglomération Bourges Plus lance un programme de travaux de modernisation de la déchèterie de Saint-Doulchard.

La déchèterie de Saint-Doulchard modernisée

ENVIRONNEMENT

Après plus de quatre mois de travaux, la déchèterie de Saint-Doulchard "nouvelle formule" va rouvrir ses portes en début d'année.

Cette opération, conduite par la Communauté d'agglomération, était devenue une nécessité devant l'**accroissement de fréquentation** du site et la **complexification des besoins**. Cette opération de rénovation vise quatre objectifs :

- **augmenter** les types de déchets accueillis ;
- **améliorer** les flux de circulation sur le site ;
- **assurer** la bonne gestion des eaux pluviales de ruissellement ;
- **répondre** aux exigences de la réglementation des "installations classées pour la protection de l'environnement".



› Le projet de modernisation de la déchèterie



› Garde-corps et bavettes de vidage telles qu'elles apparaissent à la déchèterie des Quatre Vents

Un équipement complet

En détail, la déchèterie disposera de quatre quais supplémentaires (pour un total de dix), d'un local pour les déchets dangereux des ménages, d'une nouvelle voie d'accès pour les véhicules des usagers, d'un collecteur de récupération d'eaux pluviales de la voirie et d'un bassin de rétention des eaux incendie, d'un local de gardien accessible équipé d'un ballon d'eau chaude sanitaire solaire, d'un accueil de nouveaux

flux (déchets d'ameublement, pneus, déchets d'équipements électriques et électroniques...) et de bennes à quais pour les déchets verts.

Un site aux normes de sécurité

Le site sera **mis aux normes de sécurité** pour les usagers-clients avec la pose de garde-corps et de bavettes de vidage, une clôture "anti-intrusions" sera également installée ainsi qu'une signalétique d'accueil, d'information et de guidage sur l'organisation de



43 000 passages par an, un chiffre qui devrait sensiblement augmenter...

l'espace. La déchèterie de Saint-Doulchard comptait jusqu'alors 43 000 passages par an, un chiffre qui devrait sensiblement augmenter avec la nouvelle configuration et les services désormais proposés. À ce titre, une **modification des horaires d'ouverture** est à l'étude.

INFOS PRATIQUES

Pour tout renseignement (consignes de tri, horaires de déchèteries, jours de collectes, maintenance des bacs...), consulter le site www.agglo-bourges.fr ou contacter le service clientèle au :

0800 897 730

NUMERO VERT

Appel gratuit depuis un poste fixe

640 622 € HT

C'est le coût prévisionnel de l'opération, dont 612 759 € HT de travaux. Le financement est assuré à hauteur de 430 622 € HT par Bourges Plus, 150 000 € HT par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie et 60 000 € HT par le Conseil général du Cher.

> Formez-vous,
informez-vous !

IMEP

Institut coMMunautaire
d'Education Permanente



L'IMEP a un nouveau site
internet, connectez-vous !

www.imep-bourgesplus.fr

IMEP - Technopôle Lahitolle
Boulevard Lahitolle • 18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
Tél. : 02 48 67 58 00

